CONSOLIDATION - NORMES IFRS

IFRS 16 : identifier les contrats de location, les évaluer et gérer les révisions

IFRS 16 a mis les baux au bilan, mais la difficulté s'est déplacée vers le suivi. La durée retenue dépend d'options de renouvellement appréciées par le management, les loyers indexés bougent chaque année et chaque renégociation impose de décider entre réévaluation et modification. Les tableurs de suivi vieillissent mal et les écarts s'accumulent. Cette journée s'adresse à des praticiens qui appliquent déjà la norme. Les sept heures traitent l'identification d'un contrat de location, l'évaluation initiale du droit d'utilisation et de la dette, puis les événements postérieurs qui obligent à recalculer : indexation, exercice d'option, cession-bail et sortie anticipée.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 1 478 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables comptables, consolideurs, responsables des normes, contrôleurs financiers et auditeurs confirmés.

PRÉREQUIS
Appliquer IFRS 16 dans ses fonctions ou participer aux travaux de consolidation en IFRS.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déterminer si un contrat contient une location au sens d'IFRS 16
- Fixer la durée de location en argumentant l'appréciation des options
- Évaluer le droit d'utilisation et la dette de loyers à la date de prise d'effet
- Choisir et justifier le taux d'actualisation retenu
- Traiter les réévaluations liées aux indexations et aux changements d'hypothèses
- Comptabiliser les modifications de contrat et les sorties anticipées

03 Programme détaillé

M1 Identification du contrat et durée de location

- Décider ce qui entre dans le périmètre
- Actif identifié et contrôle de l'utilisation
- Séparation des composantes locatives et non locatives
- Exemptions pour contrats de courte durée et de faible valeur
- Appréciation des options de renouvellement et de résiliation
- Cas des baux commerciaux français et des contrats tacitement reconduits
- Cas pratique : Le groupe qualifie une série de contrats de prestation de stockage et de flotte automobile.

M2 Évaluation initiale et comptabilisation

- Construire le droit d'utilisation et la dette
- Composition des paiements de loyers inclus dans la dette
- Choix du taux d'actualisation et documentation du taux marginal
- Coûts directs initiaux et coûts de remise en état
- Amortissement du droit d'utilisation et charge d'intérêts
- Effets sur les agrégats et sur les covenants bancaires
- Atelier : Chaque participant construit l'échéancier complet d'un bail immobilier puis en tire les écritures d'ouverture.

M3 Événements postérieurs et difficultés récurrentes

- Maintenir les contrats à jour sans dériver
- Indexation des loyers et distinction entre réévaluation et modification
- Exercice ou abandon d'une option de renouvellement
- Extension réduction et résiliation anticipée de surface
- Opérations de cession-bail et sous-location
- Comptabilité du bailleur et informations à fournir
- Mise en situation : Les participants traitent la renégociation d'un bail avec réduction de surface et loyer révisé.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 478 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr